



Arabie saoudite-Liban : Le silence et la trahison qui valaient 3 milliards de dollars

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 21 janvier 2014

voltairenet.org

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Militarisation](#)

Mais pourquoi donc l'Arabie saoudite a-t-elle décidé d'équiper l'Armée libanaise de 3 milliards d'armement français, alors que durant les dernières semaines ses relais au Liban ne cessaient de dénoncer le slogan « Peuple-Armée-Résistance » et de mettre en cause la collusion entre militaires et Hezbollah ? Et si cette soudaine générosité était le prix du silence libanais, celui de l'oubli des centaines de victimes du terrorisme saoudien au pays du Cèdre, et de la trahison française de ses engagements au Proche-Orient ?

La visite de François Hollande —accompagné de 30 patrons de grandes entreprises— en Arabie saoudite, les 29 et 30 décembre 2013, devait porter principalement sur des questions économiques et sur l'avenir de la Syrie et du Liban. Les questions de politique internationale devaient être discutées à la fois entre Français et Saoudiens, mais aussi en présence de leaders libanais, le président Michel Sleiman et l'ancien Premier ministre libano-saoudien Saad Hariri (considéré comme membre biologique de la famille royale), ainsi que le président de la Coalition nationale syrienne, le Syro-Saoudien Ahmad Assi Jarba [1]

Au cours de la visite, l'Arabie saoudite annonça soudainement offrir 3 milliards de dollars d'armement français à l'Armée libanaise. Cette générosité intervient hors du calendrier pré-établi, alors qu'une conférence internationale doit, en février ou mars, collecter de l'argent pour le Liban en général et son armée en particulier. Jamais le Liban n'avait reçu un tel don.

L'annonce a été faite solennellement par le président libanais, Michel Sleiman. Ce général, qui était devenu chef d'état-major de l'Armée libanaise pour que d'autres n'accèdent pas à ce poste, a été imposé président pour les mêmes raisons par la France et le Qatar. Son élection par le Parlement est anticonstitutionnelle (article 49 [2]) et ses fonctions ne lui furent pas remises par son prédécesseur, mais par l'émir du Qatar. Lors de son intervention télévisée au peuple libanais, le président Sleiman se réjouit du « makrouma » royal, c'est-à-dire du don que le souverain avait fait à son serviteur et, de manière incongrue, il conclut par un « Vive l'Arabie saoudite ! ».



Réception du président Hollande par Son Altesse Royale le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Abdallah ben Abdelaziz al-Saoud, en présence des membres de son conseil.

Cette annonce a été vivement saluée par l'ancien Premier ministre Saad Hariri qui s'est efforcé d'y voir le premier pas vers un futur désarmement du Hezbollah.

La décision de Riyad ne peut que surprendre : en effet, au cours des derniers mois, le camp pro-saoudien du 14-Mars, Saad Hariri en tête, n'a cessé de critiquer la proximité entre l'Armée et le Hezbollah.

Dans les jours suivants, une vaste campagne d'affichage sur les murs de Beyrouth célébrait l'amitié entre le Liban et l'Arabie saoudite, qualifiée de « Royaume du Bien » (sic).

À vrai dire, cette affaire n'a aucun sens.

Pour la comprendre, il aura fallu attendre quelques jours.



Majed al-Majed a reconnu lors de son arrestation être un officier des services secrets saoudiens, placé sous l'autorité directe du prince Bandar Ben Sultan. Il dirigeait une branche d'Al-Qaïda et assurait le lien entre celle-ci et de hautes personnalités du Proche-Orient.

Le 1er janvier 2014, soit quatre jours après l'annonce saoudienne, on apprenait que l'Armée libanaise avait arrêté Majed al-Majed, un ressortissant saoudien chef des Brigades Abdallah Azzam, une branche d'Al-Qaïda au Liban.

Mais on apprenait un peu plus tard que cette arrestation avait eu lieu grâce à une alerte de l'Agence de renseignement de la Défense états-unienne (DIA), le 24 décembre. Washington avait alors informé l'Armée libanaise que Majed al-Majed venait d'être hospitalisé pour subir une dialyse. L'Armée libanaise fut rapide à le localiser à l'hôpital Makassed, et l'aurait arrêté lors de son transport en ambulance vers Eرسال, le 26 décembre, c'est-à-dire trois jours avant l'annonce saoudienne.

Durant plus d'une semaine, l'arrestation du leader d'Al-Qaida au Liban fut un secret d'État. Le Saoudien était officiellement recherché par son pays pour terrorisme, mais officieusement il était considéré comme un agent des services de renseignement saoudiens placé sous les ordres directs du prince Bandar Ben Sultan. Il avait reconnu publiquement avoir organisé de nombreux attentats, dont celui contre l'ambassade d'Iran à Beyrouth, le 19 novembre 2013, qui avait fait 25 morts. C'est pourquoi, l'Armée libanaise informa Riyad et Téhéran de sa prise.

Parmi les affaires intéressant le Liban, Majed el-Majed joua un rôle important dans l'organisation d'une armée jihadiste, le Fatah al-Islam.

En 2007, ce groupe tenta de soulever les camps palestiniens du Liban contre le Hezbollah et de proclamer un émirat islamique au Nord du pays. Cependant, son commanditaire, l'Arabie saoudite, le laissa tomber sans préavis à la suite d'une rencontre entre le président Ahmadinejad et le roi Abdallah. Furieux, les jihadistes se présentèrent eux-mêmes en armes à la banque des Hariri pour y être payés. Après quelques affrontements, ils se replièrent au camp de Nahr el-Bared, dont l'Armée libanaise fit le siège. À l'issue de plus d'un mois de combats, le général Chamel Roukoz [3] donnait l'assaut et les écrasait. Durant cette guerre anti-terroriste, l'Armée libanaise perdit 134 soldats [4].

Majed al-Majed était en contact personnel, direct et secrets, avec de nombreux dirigeants politiques arabes et occidentaux. Devant les enquêteurs, il a eu le temps de confirmer son appartenance aux services secrets saoudiens. Il est clair que ses aveux pouvaient être de nature à bouleverser la politique régionale. Particulièrement s'il avait incriminé l'Arabie saoudite ou le 14-Mars libanais.

Le vice-président de la Commission parlementaire iranienne de la Sécurité nationale évoquait une proposition saoudienne de 3 milliards de dollars pour ne pas enregistrer les aveux de Majed al-Majed et pour l'extrader vers Riyad [5]. Le quotidien *Al-Akhbar*, avançait que le détenu était de toute manière en danger de mort et risquait d'être supprimé par ses commanditaires pour s'assurer qu'il ne parle pas [6].

Le lendemain de cet éditorial, l'Armée libanaise annonçait sa mort. Le corps de Majed el-Majed était autopsié, mais contrairement à la procédure pénale, par un seul médecin. Celui-ci concluait à un décès des suites de sa maladie. Sa dépouille était transférée en Arabie saoudite et enterrée en présence de sa famille et de celle des Ben Laden.

L'Iran exige des explications plus claires du Liban sur l'arrestation et la mort de Majed al-Majed. Mais sans trop d'insistance car le président Rohani tente par ailleurs de se rapprocher de l'Arabie saoudite.

C'est la sixième fois que le chef d'une organisation terroriste pro-saoudienne opérant au Liban échappe à la justice. Ce fut ainsi le cas de Chaker Absi, d'Hicham Kaddoura, d'Abdel Rahmane Awadh, d'Abdel Ghani Jawhar et plus récemment d'Ahmad al-Assir.



François Hollande et le milliardaire Saad Hariri à Riyad. En arrière plan, les ministres Jean-Yves Le Drian et Laurent Fabius.

Quoi qu'il en soit, si le roi Abdallah a bien déboursé 3 milliards de dollars, bien peu arriveront à l'Armée libanaise.

✘ Premièrement, cette somme inclut traditionnellement les « libéralités » royales à ceux qui ont servi le souverain. Ainsi, conformément au Protocole, le président Michel Sleiman a t-il immédiatement reçu, à titre personnel, 50 millions de dollars, et le président François Hollande une somme proportionnelle à sa fonction, dont on ignore le montant ainsi que s'il l'a acceptée ou non. Le principe saoudien de la corruption s'appliquera identiquement à tous les dirigeants et hauts-fonctionnaires libanais et français qui ont participé et participeront à la transaction.

✘ Deuxièmement, l'essentiel de la somme sera versé au Trésor public français, charge à la France de transférer au Liban des armes et de la formation militaire. Il s'agit là de la rétribution de l'engagement militaire secret de la France, depuis 2010, pour fomenter des troubles en Syrie et renverser l'alaouite Bachar el-Assad que le Serviteur des Deux Saintes Mosquées ne peut accepter comme président d'une terre à majorité musulmane [7]. Cependant, comme il n'existe pas de catalogue des prix, Paris évaluera selon son bon vouloir ce que représente cette donation. De même que Paris choisira le type d'armes et de formation qu'il donnera. D'ores et déjà, il n'est pas question de fournir de matériel qui puisse ultérieurement être utilisé pour résister efficacement à l'ennemi principal du Liban, Israël.

✘ Troisièmement, si cet argent n'est pas fait pour aider l'Armée à défendre le pays, c'est qu'il est destiné au contraire à la diviser. L'Armée libanaise était jusqu'ici le seul corps à la fois intègre et multi-confessionnel du pays. Les formations qui seront dispensées par la France viseront à « franciser » les officiers, plus qu'à leur transmettre un savoir-faire. L'argent restant sera utilisé à construire de belles casernes et à acheter de belles voitures de fonction.

Toutefois, la donation royale risque de ne jamais parvenir du tout au Liban. En effet, selon l'article 52 de la Constitution [8], pour être perçu, le don doit être approuvé d'abord par le Conseil des ministres, puis soumis au Parlement. Or, le cabinet démissionnaire de Najib Mikati ne s'est pas réuni depuis 9 mois et n'a donc pas pu transmettre cet accord au Parlement pour qu'il le ratifie.

Présentant l'accord aux Libanais, le président Michel Sleiman a cru bon de préciser, sans qu'on lui demande, que les négociations de Riyad n'ont aucunement porté sur un possible ajournement de l'élection présidentielle et une prorogation de son mandat, ni sur la composition d'un nouveau gouvernement. Cette précision fait sourire, tant il est évident que ces points étaient au centre des discussions.

Le président s'est engagé auprès de ses interlocuteurs saoudiens et français à former un gouvernement de « technocrates », sans chiïtes, ni druzes, et à l'imposer au Parlement. Le terme « technocrate » s'applique ici à de hauts-fonctionnaires internationaux qui ont fait leur carrière à la Banque mondiale, au FMI etc. en montrant leur docilité à la doxa états-unienne. Il faut donc comprendre que le gouvernement sera composé de pro-US, dans un pays où la majorité résiste à l'Empire. Mais ne peut-on pas se trouver une majorité au Parlement avec 3 milliards de dollars ?

Malheureusement, le prince Talal Arslane, héritier des fondateurs de la principauté du Mont-Liban au XIIe siècle et président du Parti démocratique, a immédiatement pris à parti le président Sleiman en lui rappelant que, conformément à l'Accord de Taëf [9], l'Exécutif est aujourd'hui le monopole du Conseil des ministres [10] et que celui-ci doit refléter la composition confessionnelle du pays [11]. Dès lors, un gouvernement de technocrates constitue une violation de cet accord et le président Sleiman serait considéré comme un putschiste, indépendamment de sa capacité à corrompre le Parlement.

L'affaire ne se termine probablement pas là : le 15 janvier, l'Armée libanaise arrêta dans un raid à la frontière syrienne, Jamal Daftardar, un des lieutenants de Majed al-Majed.

Le président François Hollande sera certainement désolé de l'échec de son homologue libanais à vendre son pays pour 50 millions de dollars, mais vu de Paris, la seule chose qui compte c'est la répartition des 2 995 000 000 dollars restants.

Thierry Meyssan



[1] Ahmad Assi Jarba est membre de la tribu bédouine des Chamar, dont le roi Abdallah est issu. Avant les événements, il avait été condamné pour trafic de drogues en Syrie. Les Chamar sont des nomades qui évoluent dans le désert d'Arabie et de Syrie.

[2] « Les magistrats et les fonctionnaires de la première catégorie ou son équivalent dans toutes les administrations publiques, établissements publics et toute autre personne morale de droit public ne peuvent être élus au cours de l'exercice de leur fonction et durant les deux années qui suivent la date de leur démission et de la cessation effective de l'exercice de leur fonction ou de la date de leur mise à la retraite. »

[3] Le général Roukoz, sans aucun doute le militaire le plus prestigieux du Liban, aurait dû être nommé chef d'état-major. Mais il se trouve être le gendre du général Michel Aoun, président du Courant patriotique libre, allié au Hezbollah.

[4] « [Le dossier des mercenaires du Fatah al-Islam est clos](#) », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 27 août 2007.

[5] “[S. Arabia Offers \\$3bln to Lebanon In Return for Infamous Terrorist](#)”, Fars News, 4 janvier 2014.

[6] “[Don't Let Majed al-Majed Be Killed](#)” par Ibrahim al-Amin, *Al-Akhbar* (version anglaise publiée le 4 janvier 2014).

[7] Depuis la signature du *Traité de Lancaster House*, la France et le Royaume-Uni sont intervenus en Libye et en Syrie pour y organiser de pseudos-révolutions et en renverser les États. Toutefois, l'opération syrienne s'avérant être un échec, Londres s'en est retirée, tandis que Paris continue à soutenir activement la « Coalition nationale » dirigée par le Saoudo-syrien Ahmad Assi Jarba.

[8] « Le Président de la République négocie les traités et les ratifie en accord avec le Chef du gouvernement. Ceux-ci ne seront considérés comme ratifiés qu'après accord du Conseil des ministres. Le Gouvernement en informe la Chambre des députés lorsque l'intérêt du pays et la sûreté de l'État le permettent. Les traités qui engagent les finances de l'État, les traités de commerce et tous les traités qui ne peuvent être dénoncés à l'expiration de chaque année ne peuvent être ratifiés qu'après l'accord de la Chambre des députés. »

[9] « [Accord de Taëf](#) », Réseau Voltaire, 23 octobre 1989.

[10] « Le Conseil des ministres représente le pouvoir exécutif »

[11] « Tout pouvoir qui contredit la charte de vie commune est illégitime et illégal ».

La source originale de cet article est voltairenet.org

Copyright © Thierry Meyssan, voltairenet.org, 2014

Articles Par : [Thierry Meyssan](#)

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : *L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations* (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez :

media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca